



Comité syndical
06/12/2025
SAINT-MARD

Appel

excusés : Patrice BARTHELEMY, Christian CUNY, Bruno GERARDIN, Sébastien LITAIZE, Corentin Jérôme, Serge ROUSSEL

Quorum

membres en exercice = 72

quorum = 37

membres présents = 41

Pouvoirs = 3

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATION : désignation du secrétaire de séance ;

INFORMATION : introduction de la séance – rappels sur l'évolution des modes de gestion ;

DELIBERATION : attribution du marché public relatif à la gestion et à l'exploitation du service public de production et de distribution 2026-2028 - lot 1 PRODUCTION ;

DELIBERATION : attribution du marché public relatif à la gestion et à l'exploitation du service public de production et de distribution 2026-2028 - lot 2 DISTRIBUTION ;

INFORMATION : préambule aux décisions tarifaires et budgétaires relatives à l'exercice 2026 – principes, orientations et structure budgétaires ;

DELIBERATION : adoption des principes de convergence tarifaire applicables à compter du 01/01/2026 ;

DELIBERATION : adoption des grilles tarifaires applicables au 01/01/2026 ;

DELIBERATION : adoption des contre-valeurs des redevances à percevoir pour le compte de l'Agence de l'Eau en 2026 ;

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATION : adoption des principes de facturation des branchements neufs à compter du 01/01/2026 ;

DELIBERATION : adoption du règlement du service AEP Euron Mortagne applicable à compter du 01/01/2026 ;

DELIBERATION : offres de concours pour travaux publics demandés par des collectivités locales ;

DELIBERATION : offres de concours pour travaux publics demandés par des particuliers ou des entités privées ;

DELIBERATION : budget principal 2025 - clôture de l'autorisation de programme portant sur le Plan Pluriannuel d'Investissement ;

DELIBERATION : budget régie distribution 2026 - autorisation de programme et crédits de paiements portant sur le Plan Pluriannuel d'Investissement ;

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATION : décisions budgétaires relatives à l'exercice 2026 - clés de répartition des charges du budget principal vers les budgets des régies ;

DELIBERATION : budget de la régie **production** - adoption du budget primitif 2026 ;

DELIBERATION : budget de la régie **distribution** - adoption du budget primitif 2026 ;

DELIBERATION : budget **principal** - adoption du budget primitif 2026 ;

DELIBERATION : délégations du comité syndical au bureau syndical relatives à l'administration des régies dotées de la seule autonomie financière ;

DELIBERATION : nomination du directeur de la régie « distribution » dotée de la seule autonomie financière à compter du 01/01/2026 ;

INFORMATION : communication des décisions du Bureau et du Président ;

INFORMATION : préparation de la transition entre les mandats 2020-2026 et 2026-2032 ;

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**DESIGNATION :
SECRETAIRE DE SEANCE**

Thierry MERCIER

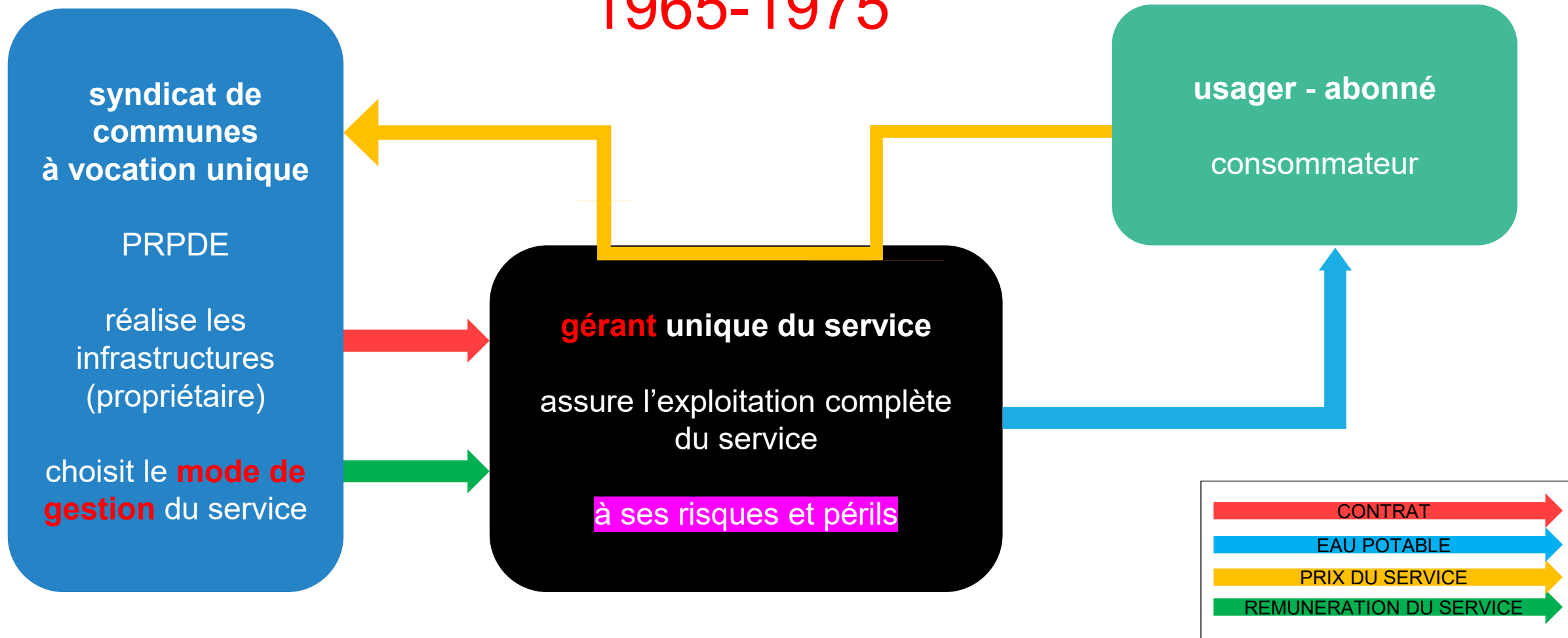
INFORMATION

INTRODUCTION DE LA SEANCE

EVOLUTION DES MODES DE GESTION DU SERVICE AEP Euron Mortagne

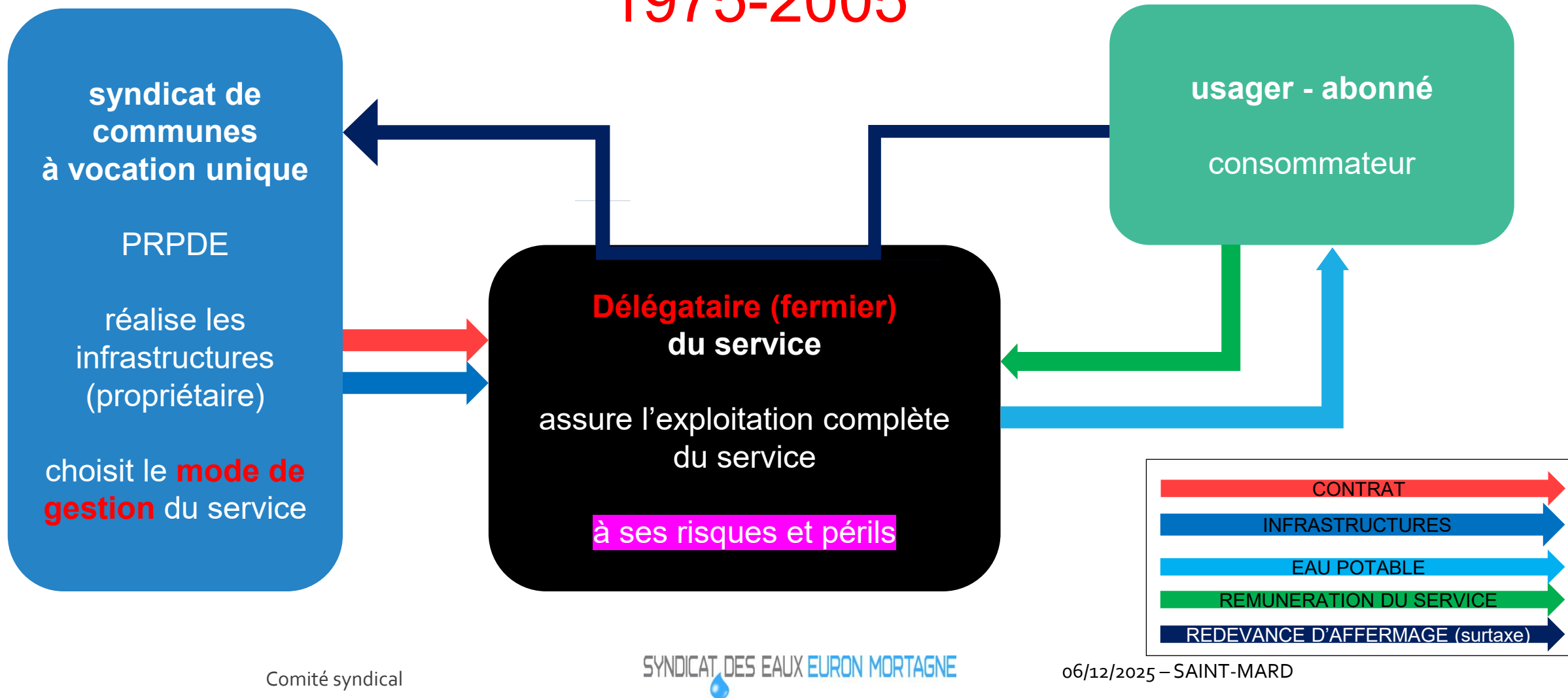
EVOLUTION DES MODES DE GESTION DU SERVICE EAU POTABLE EURON MORTAGNE

1965-1975

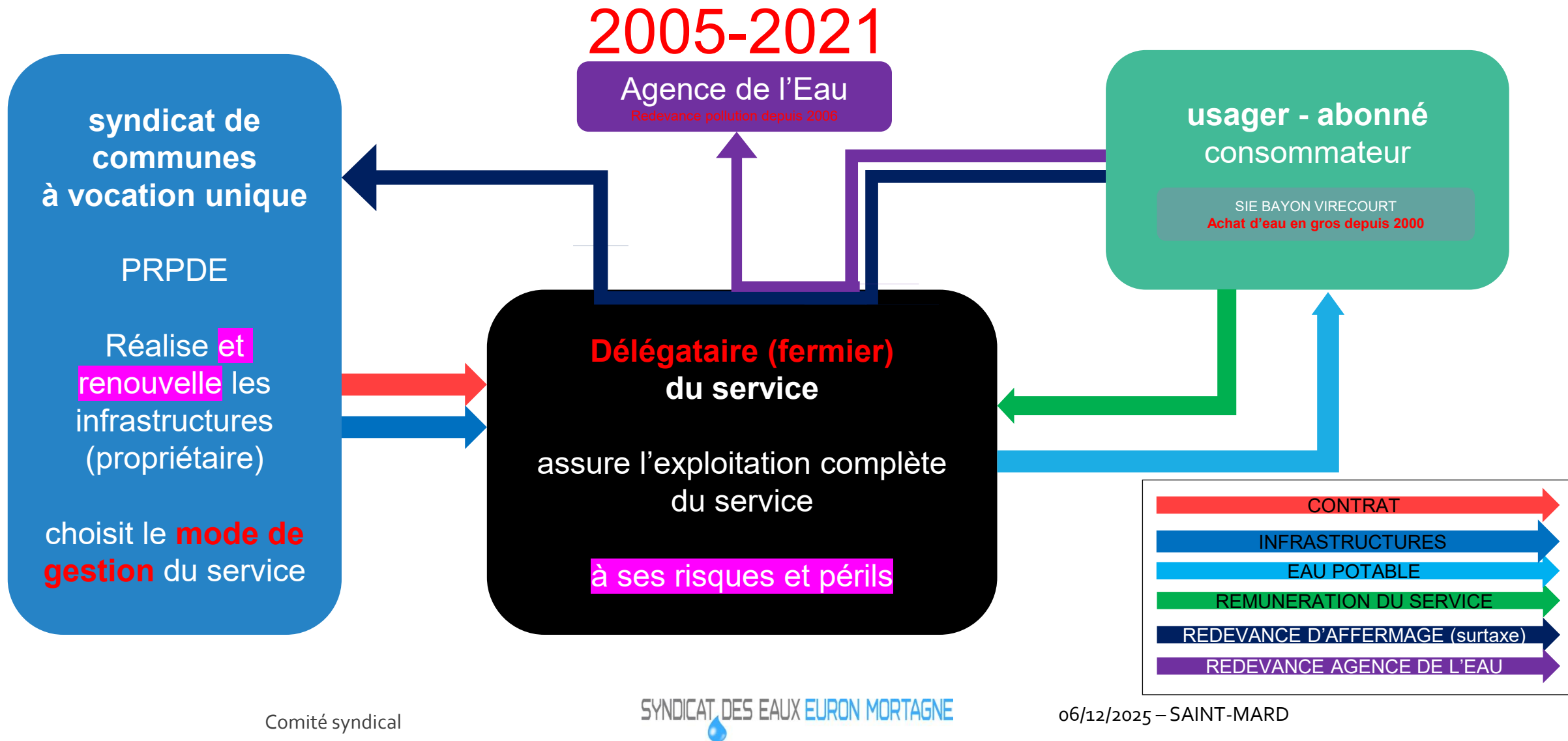


EVOLUTION DES MODES DE GESTION DU SERVICE EAU POTABLE EURON MORTAGNE

1975-2005

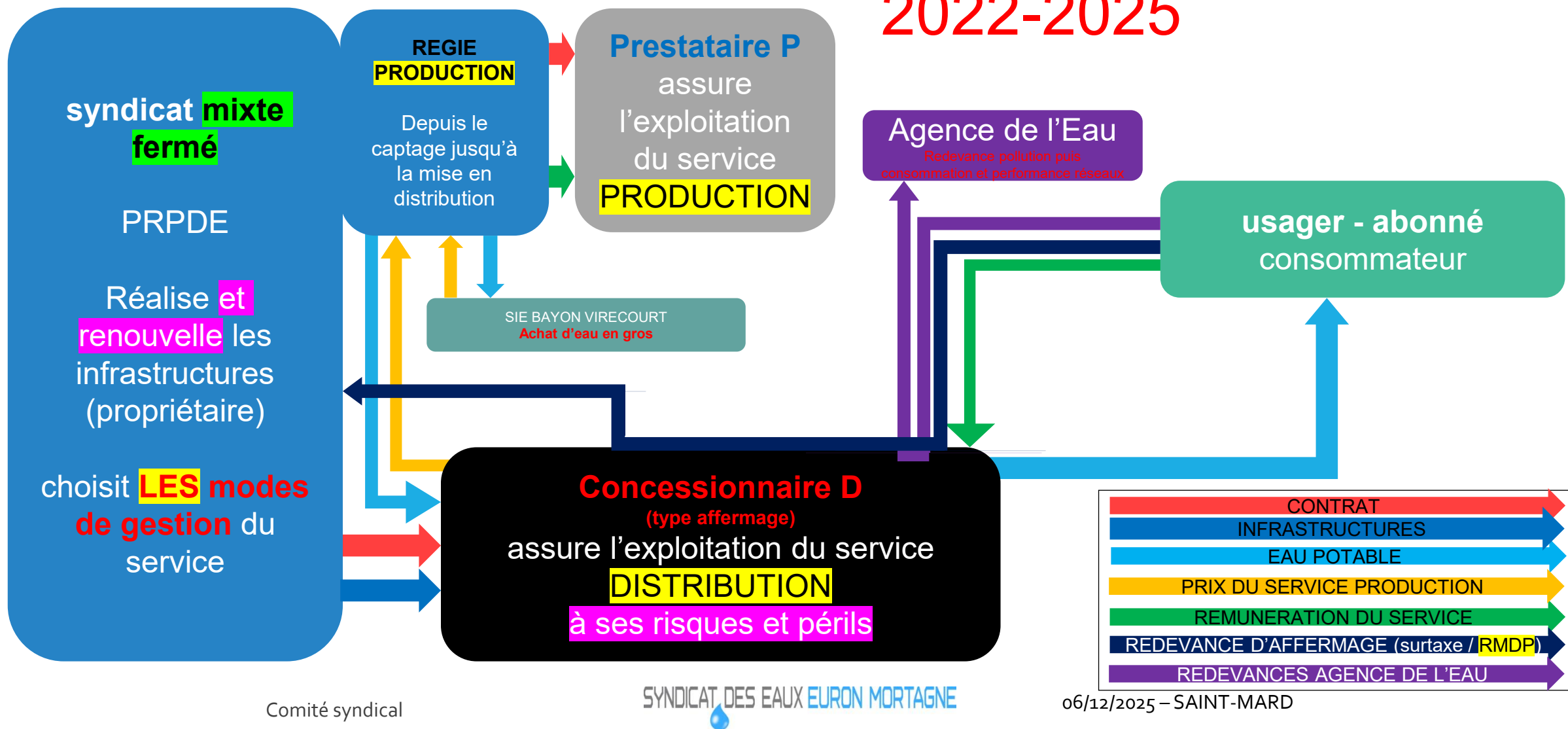


EVOLUTION DES MODES DE GESTION DU SERVICE EAU POTABLE EURON MORTAGNE



EVOLUTION DES MODES DE GESTION DU SERVICE EAU POTABLE EURON MORTAGNE

2022-2025



EVOLUTION DES MODES DE GESTION DU SERVICE EAU POTABLE EURON MORTAGNE

RAPPEL EVALUATION DES MODES DE GESTION 2022-2025

EXPLOITATION « PRODUCTION » EN PRESTATION DE SERVICE :

THEMATIQUE : évaluation de l'exploitant VS évaluation du syndicat

VERT = BONNE MAÎTRISE – ORANGE = MAÎTRISE PERFECTIBLE – ROUGE = MAUVAISE MAÎTRISE

CONFORMITE-QUALITE : service rendu VS coût

CONTINUE DU SERVICE : service rendu VS coût

PERFORMANCE : service rendu VS coût

CONNAISSANCE PATRIMONIALE : service rendu VS coût

GESTION PATRIMONIALE : séparation « exploitation » - « travaux » VS coût

GESTION CLIENTELE : sans objet VS tarifs 2 VEG

EVOLUTION DES MODES DE GESTION DU SERVICE EAU POTABLE EURON MORTAGNE

RAPPEL EVALUATION DES MODES DE GESTION 2022-2025

EXPLOITATION « DISTRIBUTION » EN CONCESSION DE SERVICE :

THEMATIQUE : évaluation de l'exploitant VS évaluation du syndicat

VERT = BONNE MAÎTRISE – ORANGE = MAÎTRISE PERFECTIBLE – ROUGE = MAUVAISE MAÎTRISE

CONFORMITE-QUALITE : service rendu / efficacité - coût

CONTINUE DU SERVICE : service rendu / efficacité - coût

PERFORMANCE : rendement / efficacité - coût

CONNAISSANCE PATRIMONIALE : fiabilité - exhaustivité / données - coût

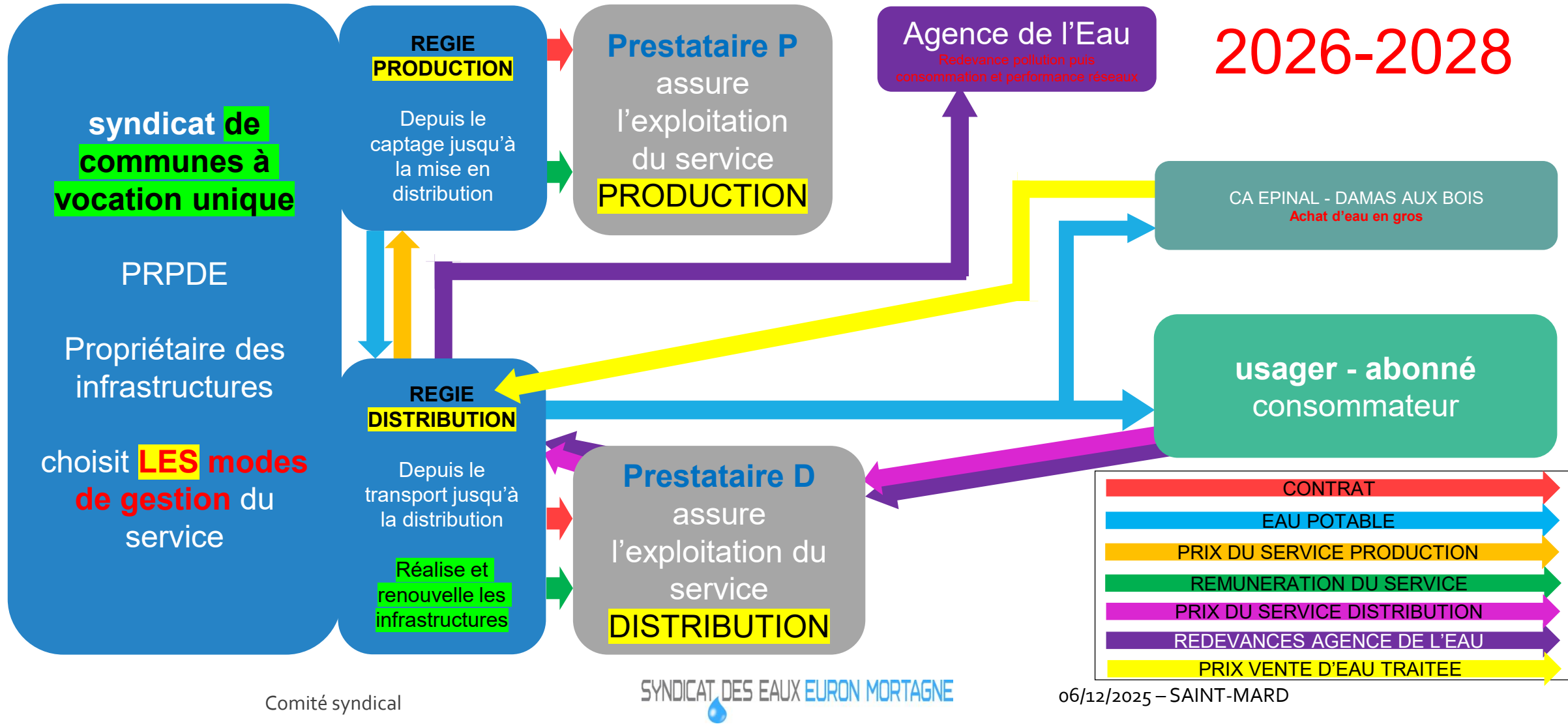
GESTION PATRIMONIALE :

imbrication « exploitation + travaux » / contrôle d'exécution - coût

GESTION CLIENTELE :

relèves compteurs / connaissance des volumes

EVOLUTION DES MODES DE GESTION DU SERVICE EAU POTABLE EURON MORTAGNE



Délibération n°2025-52

ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE PRESTATION DE SERVICE

LOT 1 : **GESTION ET EXPLOITATION DU SERVICE PRODUCTION 2026-2028**

Ne prend pas part aux débats :
Yannick SCHAEFFER

Délibération n°2025-52

Choix de la Commission d'Appel d'offres lot 1 « production »

POUR LA SOCIETE SAUR :

1. Prix	60 /60 points
2. Valeur technique	31 /40 points
Organisation et moyens en personnel	4 /8 points
Moyens matériels	2 /2 points
Méthodologie de réalisation des prestations	6 /8 points
Méthodologie de gestion de crise	5 /7 points
Pertinence du plan prévisionnel de renouvellement	1 /2 points
Méthodologie et garantie pour respecter les délais d'intervention	7 /7 points
Circuit relationnel	6 /6 points
TOTAL	91,0 /100 points

Délibération n°2025-52

Approbation du choix de l'attributaire du lot 1
« production » par la CAO

Autorisation de mise au point du marché au
Président

Autorisation de signature du marché au
Président

Délibération n°2025-53

ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE PRESTATION DE SERVICE

LOT 2 : **GESTION ET EXPLOITATION DU SERVICE DISTRIBUTION 2026-2028**

Ne prend pas part aux débats :
Yannick SCHAEFFER

Délibération n°2025-53

RAPPEL DE LA PHILOSOPHIE DU CONTRAT « DISTRIBUTION 2026-2028 »

CONFORMITE-QUALITE :

MAÎTRISE DU PRIX DU SERVICE : PRESTATION GLOBALE EXPLOITANT

CONTINUEITE DU SERVICE :

MAÎTRISE DU PRIX DU SERVICE : PRESTATION GLOBALE EXPLOITANT

PERFORMANCE :

AMELIORATION DE LA PERFORMANCE :

PRESTATION GLOBALE EXPLOITANT + EQUIPE REGIE + MARCHES PUBLICS

CONNAISSANCE PATRIMONIALE :

AMELIORATION DU DESCRIPTIF DETAILLE (SIG + INVENTAIRE) :

PRESTATION GLOBALE EXPLOITANT + EQUIPE REGIE + MARCHES PUBLICS

GESTION PATRIMONIALE :

RECENTRAGE DE L'EXPLOITANT SUR L'ENTRETIEN et LA MAINTENANCE + ASSISTANCE SERVICES SUPPORT

PRESTATION GLOBALE EXPLOITANT + EQUIPE REGIE + MARCHES PUBLICS

GESTION CLIENTELE :

TAUX DE RECOUVREMENT ?

PRESTATION GLOBALE EXPLOITANT (PSE) VS EQUIPE REGIE + DGFIP

Délibération n°2025-53

Choix de la Commission d'Appel d'offres

Lot 2 « distribution »

avec Prestation Supplémentaire Eventuelle « recouvrement »

POUR LA SOCIETE SAUR :

1. Prix	60,0 /60 points
CEP	45,0 /45 points
DQE	15,0 /15 points
2. Valeur technique	35 /40 points
Organisation et moyens en personnel	4 /8 points
Moyens matériels	2 /2 points
Méthodologie de réalisation des prestations	7 /8 points
Méthodologie de gestion de crise	7 /7 points
Pertinence du plan prévisionnel de renouvellement	2 /2 points
Méthodologie et garantie pour respecter les délais d'intervention	7 /7 points
Circuit relationnel	6 /6 points
TOTAL	95,0 /100 points

Délibération n°2025-52

Approbation du choix d'affermir la Prestation Supplémentaire
Eventuelle par la CAO

Approbation du choix de l'attributaire du lot 2 « distribution » par la CAO

Autorisation de mise au point du marché au Président

Autorisation de signature du marché au Président

INFORMATION

PREAMBULE AUX DECISIONS TARIFAIRES ET BUDGETAIRES RELATIVES A L'EXERCICE 2026

PRINCIPES – ORIENTATIONS - STRUCTURE

INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

2026 = premier exercice pour la régie « distribution »

=

Besoin impératif d'un budget dès le 01/01/2026

donc

Vote anticipé du budget primitif 2026 en décembre 2025

PRIMITIF = prévisions **temporaires** basées sur le **résultat 2025 anticipé**

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE EN JUIN 2026

SUPPLEMENTAIRE = prévisions basées sur le **résultat 2025 reporté**

SERA VOTE PAR LE NOUVEAU COMITE SYNDICAL

INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

3 BUDGETS AUTONOMES MAIS INTERDEPENDANTS

unité budgétaire = adoptés au cours de la même séance

Budget principal
syndicat
=
personne morale

Budget Annexe
Régie Production
depuis 2020

Budget Annexe
Régie Distribution
1^{er} exercice : 2026

INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

TRANSFERTS DU **BILAN** DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE **BILAN** DU BUDGET ANNEXE « REGIE DISTRIBUTION »

ACTIF : immobilisations corporelles relatives aux **infrastructures** « distribution »

(réservoirs, feeders, canalisations, équipements, branchements, regards ...)

ACTIF : immobilisations en cours relatives aux **infrastructures** « distribution »

(travaux en cours, maîtrise d'œuvre en cours)

ACTIF : engagements relatifs aux **infrastructures** « distribution »

(marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre en cours relatifs aux infrastructures « distribution »)

ACTIF : créances

ACTIF : excédents cumulés dédiés au financement des **infrastructures** « distribution »

PASSIF : fonds relatifs aux **infrastructures** « distribution »

(dotations, subventions non transférables ...)

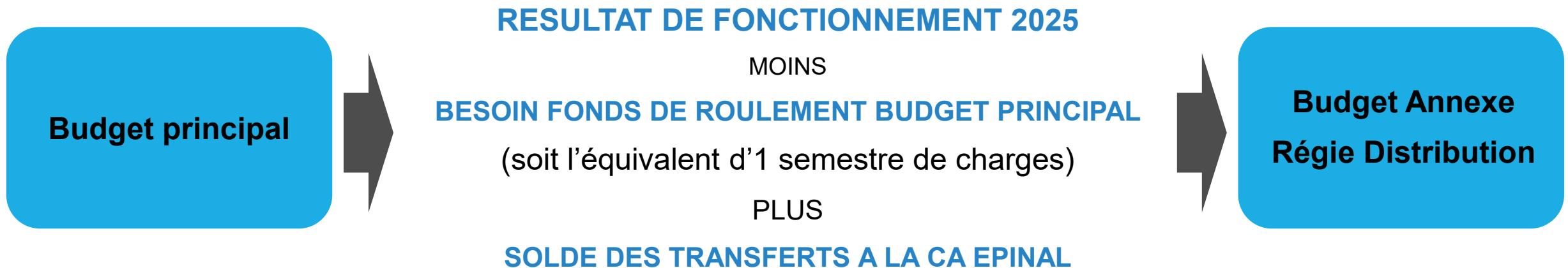
PASSIF : dettes relatives aux **infrastructures** « distribution »

Budget principal
syndicat
=
personne morale

Budget Annexe
Régie Distribution
1^{er} exercice : 2026

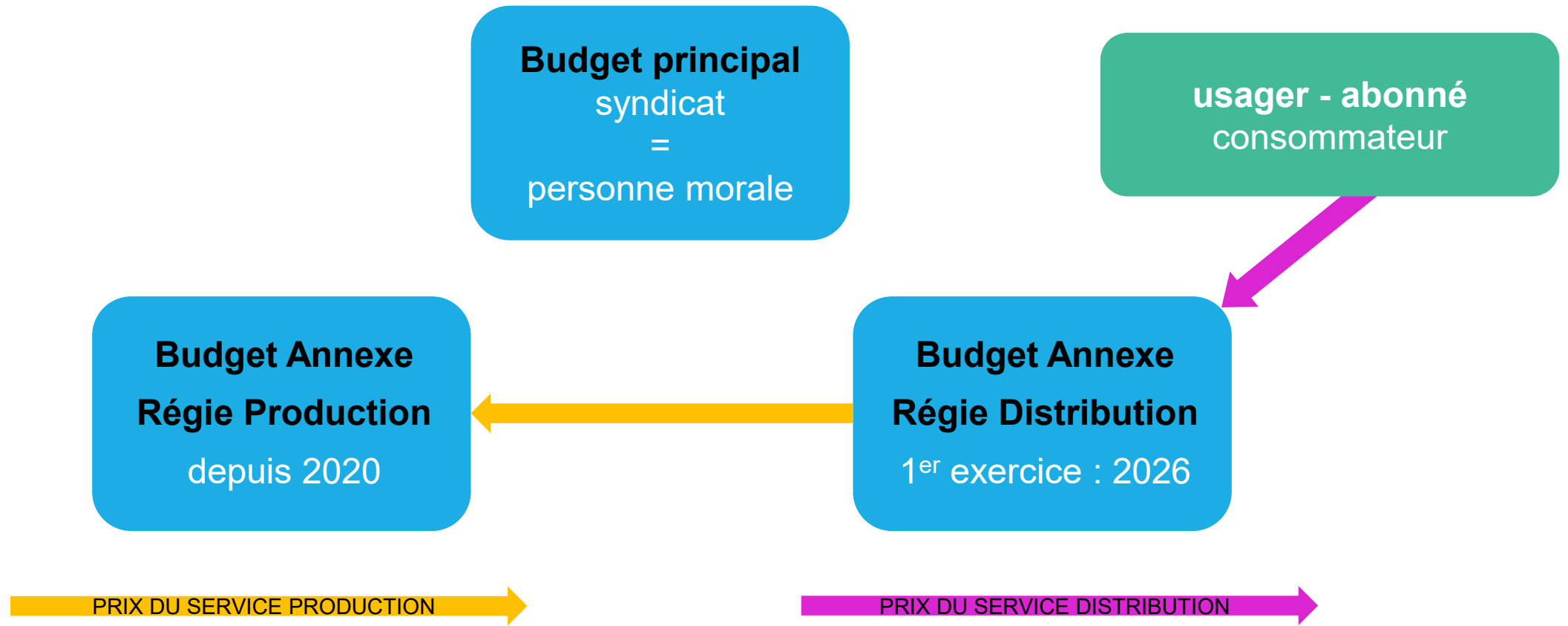
INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

DOTATION INITIALE DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE « REGIE DISTRIBUTION » prévue par les statuts et la délibération de création



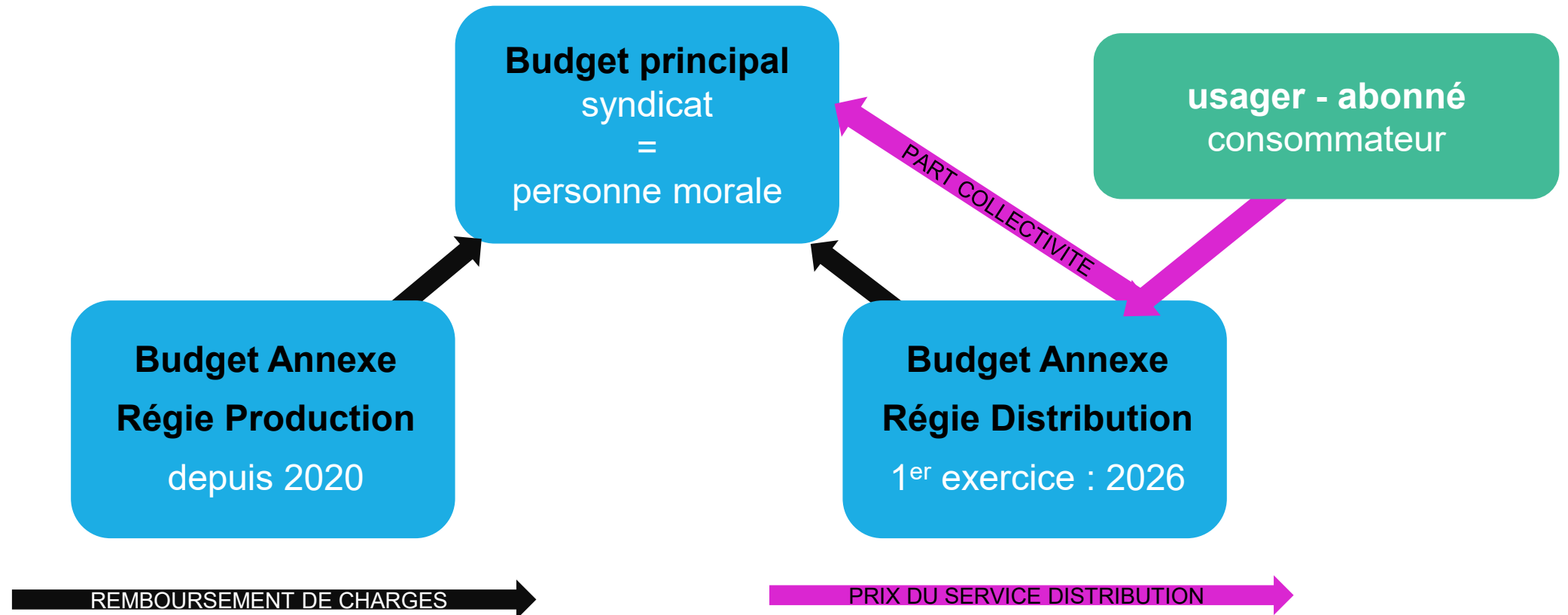
INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

ORIGINE ET NATURE DES RECETTES D'EXPLOITATION



INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

ORIGINE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS BP 2026

REGIE PRODUCTION

OPERATIONS D'EQUIPEMENTS

numéro	intitulé	observations
013	AMELIORATIONS DIVERSES	proposées au fil de l'eau par l'exploitant – 79 k€ en 2026
014	MISE EN CONFORMITE CHÂTEAU D'EAU	diag + travaux – 60 k€ en 2026
025	REHABILITATION FORAGE ROZELIEURES	diag - 30 k€ en 2026
026	AMELIORATION CAPTAGE VIRECOURT	diag + travaux régénération – 35 k€ en 2026
027	REHABILITATION CHAMP CAPTANT VIRECOURT	diag + travaux – 100 k€ en 2026

INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS BP 2026

REGIE « DISTRIBUTION »

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2021-2028

BASE DU BP 2026 = REVISION 7 DE DECEMBRE 2024

BASE DU BS 2026 = REVISION 8 MAJEURE A VENIR POUR INTEGRER LES NOUVELLES COMMUNES

INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS BP 2026

REGIE « DISTRIBUTION »

PREVISIONS PLURIANNUELLES

=

AUTORISATION DE PROGRAMME

PREVISIONS ANNUELLES

=

CREDITS DE PAIEMENT

INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

PPI vs APCP

		réalisé 2021- 2025	AP/CP REGIE DISTRIBUTION				
opérations	orientations	SUR PPI	2026	2027	2028	TOTAL APCP 2024-2028	TOTAL PPI
	I. équipement réseau	203 957	153 449			153 449	357 406
165	électromécanique + télérelève	47 263					
165	sectorisation + gestion pressions	156 694	153 449				
158	II. Étude diag globale		42 000			42 000	42 000
172	III. renouvellement et gestion patrimoniale annuelle			1 998 900	423 000	2 421 900	2 421 900
172	Feeder Rozelieures-Saint-Boingt			360 900			
à définir	Feeder fonte 200 Saint-Germain - Rozelieures			1 638 000			
à définir	Renouvellement annuel 1,41 kms				423 000		
	IV. Renouvellement ouvrages	36 228	186 270	177 910		364 180	400 408
162	mise en conformité		62 070	177 910		239 980	
149	anti-intrusion	25 585	124 200			149 785	
162	chloration Rozelieures	9 575					
162	pompe javel réservoir Moyen	1 068					

INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

PPI vs APCP

		réalisé 2021- 2025	AP/CP REGIE DISTRIBUTION				
opérations	orientations	SUR PPI	2026	2027	2028	TOTAL APCP 2024-2028	TOTAL PPI
	V. Renouvellement cana distri 66/34	862 166	161 500			161 500	1 023 666
	167 Damas aux Bois	625 964					
	168 Rozelieures	4 200	151 500				
181 (compte de tiers)	DECI Rozelieures		10 000				
	165 Villacourt	232 002					
	VI. travaux communes 80/20	37 150	199 000		1 000 000	1 199 000	1 236 150
	169 Essey la Côte AEP	32 650					
180 (compte de tiers)	Essey la Côte DECI	4 500					
	178 Gerbéviller distri Marçat		99 700				
	179 Gerbéviller distri Route de Remenoville		69 300				
Dépenses imprévues 020	Imprévus travaux assainissement		30 000				
	Imprévus 2028				1 000 000		
	VII. Extensions	0	127 540			127 540	127 540
	170 Chemin du marché Gerbéviller		94 800				
à définir	Imprévu		32 740				
	VIII. Sécurisation		50 000			50 000	50 000
173 (SIE) + 184 (compte de tiers)	Pompe Bois d'Einville + purges 2024-2025		50 000				

INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

PPI vs APCP

		réalisé 2021- 2025	AP/CP REGIE DISTRIBUTION				
opérations	orientations	SUR PPI	2026	2027	2028	TOTAL APCP 2024-2028	TOTAL PPI
	IX. PGSSE	83 275	120 547	50 000	50 000	220 547	303 822
	175 Renouvellement rue du Château Froville	34 697					
	175 Maillage Clayeures	3 180					
	175 Renouvellement centriflex Vallois	2 718					
	175 Purge "Colombier" Saint Germain	1 954					
	175 Purges Haigneville	4 083					
	175 Branchement plomb Domptail	1 727					
	175 Quartier Gare Einvaux	4 883					
	175 Déconnexion forage Rozelieures	182					
	175 Branchement plomb Villacourt	1 818					
	175 Branchement plomb moulin Gerbéviller	10 454					
	175 Reprise branchement Tannerie Gerbeviller	4 844					
	175 Vanne isolement conduite sécurisation Bayon Bas	3 283					
	175 6 branchements plomb 2025	9 452					
	175 Urgences imprévues et plan d'actions		90 547	50 000	50 000	190 547	
	175 Analyses d'eau CVM + PFAS		30 000				

INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

PPI vs APCP

		réalisé 2021- 2025	AP/CP REGIE DISTRIBUTION				
opérations	orientations	SUR PPI	2026	2027	2028	TOTAL APCP 2024-2028	TOTAL PPI
	X. AMELIORATIONS AEP DIVERSES	55 260	60 000	30 000	30 000	120 000	175 260
	176 Charmois PEHD 63 chemin de Barbonville	2 774					
	176 Mehoncourt suppr 200 ml de cana	8 750					
	176 Vannes HS à Vallois	3 711					
	176 Branchement plomb Villacourt	2 296					
	176 Javellisations rés cimetière et gendarmerie Gerbéviller	9 937					
	176 Capteurs de pression Saint Remy Moriviller	3 646					
	176 Compteur refoulement à Essey	859					
	176 Baïonette Domptail en l'Air	1 887					
	176 Dalle pour regard Loromontzey	2 200					
	176 Chemin d'accès au réservoir de Rozelieures	19 200					
	176 Imprévus		60 000	30 000	30 000		
		2021-2025				APCP 2024-2028	PPI 21-28
		1 278 036	1 100 306	2 256 810	1 503 000	4 860 116	6 138 152

Délibération n° 2025-54

PRINCIPES DE CONVERGENCES TARIFAIRES

A compter de 2026

Délibération n°2025-54

7 principes :

- 1/ **Vote des valeurs cibles de la convergence définitives en juin 2026** une fois le nouveau comité installé avec les communes entrantes
- 2/ Niveau de recettes annuelles attendu **1,8 M€ / an -> BP 2026**
- 3/ Grilles tarifaires 2026 avec **4 tranches de consommation** à voter impérativement avant l'adoption définitive des valeurs cible de la convergence : **0-50 m3 – 51-150 m3 – 151-300 m3 – 301 m3 et plus**
- 4/ une **part fixe comprenant 2 composantes dont la somme reste constante** : part « distribution » + part « collectivité » (votée à 0 € la plupart du temps sauf en cas de tension de trésorerie)
- 5/ Durée de **10 ans** pour Bayon-Virecourt
- 6/ Durée de **15 ans** pour Vigneulles
- 7/ Début de la convergence sur 3 secteurs de facturation sur **valeurs cibles définitives : 2027**

Délibération n° 2025-55

GRILLES TARIFAIRES

Année 2026

Délibération n°2025-55

**Tarif « vente d'eau potable en gros »
par le service production**

Année 2026

Vente à Véolia (Bayon-Virecourt) du 01/01 au 28/02 : 0,92 € / m³

Vente au service « distribution » Euron Mortagne : 0,95 € / m³

Délibération n° 2025-55

**Tarif « vente d'eau potable en gros »
par le service distribution**

Année 2026

2,10 € / m³

Délibération n°2025-55

Grilles tarifaires du service distribution – année 2026

3 secteurs de facturation : Euron Mortagne « historique » + Bayon-Virecourt + Vigneulles

Structure tarifaire identique pour les 3 secteurs :

1 part fixe « collectivité » pour le fonctionnement du syndicat des eaux (part collectivité)

1 part fixe « distribution » pour le service « distribution » (part budget régie « distribution »)

1 part variable « distribution » proportionnelle aux consommations (part budget régie « distribution »)

Progressivité – dégressivité de la part variable selon 4 tranches de consommation :

0-50 m3 – 51-150 m3 – 151-300 m3 – 301 m3 et plus

Principes part « collectivité » :

1/ votée à 0 € en 2026 et tant que la trésorerie du budget principal permettra le mandatement des charges mutualisées du début d'année (rappel : 100% remboursées par les régies)

2/ montant déduit de la part fixe « distribution » lorsque votée positive

Délibération n°2025-55

Grilles tarifaires du service distribution – année 2025 vs 2026

		2025	2026
		Tarifs	Tarifs
EAU POTABLE			
ABONNEMENT (€HT/ab.an)			
SIE Euron Mortagne		60,52 €	61,49 €
Secteur Bayon Virecourt		74,32 €	73,91 €
Secteur Vigneulles		70,00 €	70,33 €
Part "collectivité"		- €	- €
CONSOMMATION (€HT/m3)			
SIE Euron Mortagne - Tranche 0-50 m3		2,6866 €	2,6695 €
Secteur Bayon Virecourt - Tranche 0-50 m3		1,6890 €	1,7717 €
Secteur Vigneulles - Tranche 0-50 m3		1,4200 €	1,4874 €
SIE Euron Mortagne - Tranche 51-150 m3		4,0105 €	3,9850 €
Secteur Bayon Virecourt - Tranche 51-150 m3		1,6890 €	1,8957 €
Secteur Vigneulles - Tranche 51-150 m3		1,4200 €	1,5672 €
SIE Euron Mortagne - Tranche 151-300 m3		5,4684 €	5,4337 €
Secteur Bayon Virecourt - Tranche 151-300 m3		1,6890 €	2,0322 €
Secteur Vigneulles - Tranche 151-300 m3		1,4200 €	1,6552 €
SIE Euron Mortagne - Tranche >300 m3		2,7448 €	2,7274 €
Secteur Bayon Virecourt - Tranche >300 m3		1,6890 €	1,7772 €
Secteur Vigneulles - Tranche >300 m3		1,4200 €	1,4909 €

Délibération n°2025-55

Factures type 120 m3 du **service distribution** – année 2025 vs 2026
sans redevances agence de l'eau

EAU POTABLE (€HT)	
SIE Euron Mortagne	
Secteur Bayon Virecourt	
Secteur Vigneulles	
SIE Euron Mortagne	
Secteur Bayon Virecourt	
Secteur Vigneulles	
TVA (5,5%)	
SIE Euron Mortagne	
Secteur Bayon Virecourt	
Secteur Vigneulles	
EAU POTABLE (€TTC)	
SIE Euron Mortagne	
Secteur Bayon Virecourt	
Secteur Vigneulles	

475,59 €	473,92 €
277,00 €	295,19 €
240,40 €	254,41 €
13%	13%
27%	25%
29%	28%
- €	- €
26,16 €	26,07 €
15,24 €	16,24 €
13,22 €	13,99 €
501,74 €	499,98 €
292,24 €	311,42 €
253,62 €	268,40 €

Délibération n°2025-55

Prix TTC pour 120 m3 du **service distribution – année 2025 vs 2026**
sans redevances agence de l'eau

		2025	2026
EAU POTABLE POUR 120 m3 (€TTC / m3)			
SIE Euron Mortagne		4,18 €	4,17 €
Secteur Bayon Virecourt		2,44 €	2,60 €
Secteur Vigneulles		2,11 €	2,24 €

REDEVANCE
Agence de l'Eau Rhin Meuse
PERFORMANCE DES RESEAU

Contre-valeurs 2026

Délibération n°2025-56

Année 2025 vs 2026 contre-valeurs des redevances de l'agence de l'eau

Attention, nous ne pouvons pas voter le montant Bayon-Virecourt sans connaître le coefficient de modulation

Redevance « prélèvement sur la ressource » = 84,73 € par millier de m3 prélevé

Conversion au m3 consommés impossible a priori

Charge du service distribution globalisée dans le budget mais pas répercutée sur les factures abonnés

AGENCE RHIN-MEUSE (€HT/m3)	
Contre-valeur "Prélèvement sur la ressource en eau"	
Taxe "Consommation"	
Redevance "Performance réseau" Euron Mortagne	
Redevance "Performance réseau" Bayon Virecourt	
Redevance "Performance réseau" Vigneulles	

	- €
0,3900 €	0,4000 €
0,0660 €	0,0840 €
0,0660 €	0,1200 €
0,0660 €	0,0252 €

Délibération n°2025-56

Factures type 120 m3 du **service distribution** – année 2025 vs 2026
avec redevances agence de l'eau

EAU POTABLE FACTURE TYPE 120 m3 (€HT)	
SIE Euron Mortagne	
Secteur Bayon Virecourt	
Secteur Vigneulles	
<i>Poids de la part fixe</i>	
SIE Euron Mortagne	
Secteur Bayon Virecourt	
Secteur Vigneulles	
TVA FACTURE TYPE 120 m3 (5,5%)	
SIE Euron Mortagne	
Secteur Bayon Virecourt	
Secteur Vigneulles	
EAU POTABLE FACTURE TYPE 120 m3 (€TTC)	
SIE Euron Mortagne	
Secteur Bayon Virecourt	
Secteur Vigneulles	

2025	2026
472,74 €	479,01 €
530,31 €	532,00 €
331,72 €	357,59 €
295,12 €	305,43 €
13%	13%
11%	12%
22%	21%
24%	23%
26,00 €	26,35 €
29,17 €	29,26 €
18,24 €	19,67 €
16,23 €	16,80 €
559,47 €	561,26 €
349,96 €	377,26 €
311,35 €	322,23 €

Délibération n°2025-56

Prix TTC pour 120 m3 du **service distribution – année 2025 vs 2026**
avec redevances agence de l'eau

		2025	2026
EAU POTABLE FACTURE TYPE 120 m3 (€TTC / m3)			
SIE Euron Mortagne		4,66 €	4,68 €
Secteur Bayon Virecourt		2,92 €	3,14 €
Secteur Vigneulles		2,59 €	2,69 €

PRINCIPES DE FACTURATION

BRANCHEMENTS NEUFS

Délibération n°2025-57

BPU accord-cadre à bon de commande « branchements neufs »
inconnu à ce jour

MAIS

BPU accord-cadre travaux « prestataire distribution »
connu à ce jour

Jusqu'à signature de l'accord-cadre « branchements neufs »,
les branchements neufs seront commandés au prestataire
« distribution » pour permettre au syndicat de tenir ses
engagements de délais

Délibération n° 2025-57

FACTURATION **PAR LA REGIE DISTRIBUTION** **EN 2 TEMPS**

- 1. Frais d'étude du projet de branchement par l'entreprise**
dûs que le demandeur accepte les travaux ou non
- 2. Frais de réalisation du branchement**
paiement = condition de mise en service

Délibération n°2025-57

NATURE DES FRAIS FACTURES

1. Frais d'étude du projet de branchement par l'entreprise

Extrait du BPU « branchements neufs »

I - PHASE PROJET		
I.1	Analyse de la fiche de pré-commande MOA et des récépissés de DT	Forfait
I.2	Rendez-vous métré sur site	Forfait
I.3	Etudes d'exécution : adaptation aux particularités de chaque chantier des dispositions nécessaires à la qualité, à l'hygiène, à la sécurité des intervenants et des tiers et à l'environnement	Forfait
I.4	Etablissement d'un projet de devis contractuel	Forfait

Principe = refacturation des frais facturés à la régie distribution par l'entreprise de travaux pour la partie « étude de projet de branchement »

NATURE DES FRAIS FACTURES

2. Frais de réalisation du branchement

- Travaux : selon BPU accord-cadre
- F. et P. compteur par le prestataire « distribution » : selon BPU
- Forfait de 88 € HT correspondant à : maîtrise d'œuvre en régie
- Frais de souscription du contrat d'abonnement : selon BPU annexé au règlement de service
- **Ne sont pas facturés** : les éventuels frais de CSPA

Délibération n° 2025-58

**REGLEMENT DU SERVICE
EAU POTABLE EURON MORTAGNE
APPLICABLE AU 01/01/2026**

Délibération n°2025-58

EVOLUTION PRINCIPALE :

« service de **distribution** l'eau »

=

« syndicat des eaux **ou son prestataire** »

Règlement temporaire pour permettre les nouveaux abonnements dès le
01/01/2026

CCTP « distribution » : le prestataire doit relire le RDS et proposer des améliorations au syndicat durant les 6 premiers mois du contrat de prestation

**adoption définitive par le comité syndical en juin 2026
pour notification aux abonnés avec la facture de juillet 2026**

Délibération n°2025-59

**OFFRES DE CONCOURS
POUR TRAVAUX PUBLICS DEMANDES PAR DES
COLLECTIVITES LOCALES**

COMMUNE DE ROZELIEURES

RENOUVELLEMENT DE RESEAU AEP

Offre décidée par délibération du conseil municipal
en date du 03/11/2025
reçue au syndicat le 04/12/2025 (version non exécutoire)

Délibération n°2025-59

Renouvellement du réseau AEP Rue du Capitaine Durand

Coûts estimés :

Etudes et maîtrise d'œuvre : 13 455 € HT inscrits au PPI dont 4 200 € réalisés (études de projet) en 2023 au titre d'une précédente offre de concours pour l'ensemble du réseau AEP de la commune ;

Travaux : 142 245 € HT (PRO de 2023 réestimé après retrait de 2 tranches sur 3) inscrits au PPI ;

TOTAL estimé : 155 700 € HT

Financement 66/34 (selon délibération du comité syndical en date du 29/03/2025 prolongeant les règles de financement du PPI jusqu'à 2028)

MONTANT initial de l'offre de concours de la commune

102 762,00 €

Délibération n°2025-60

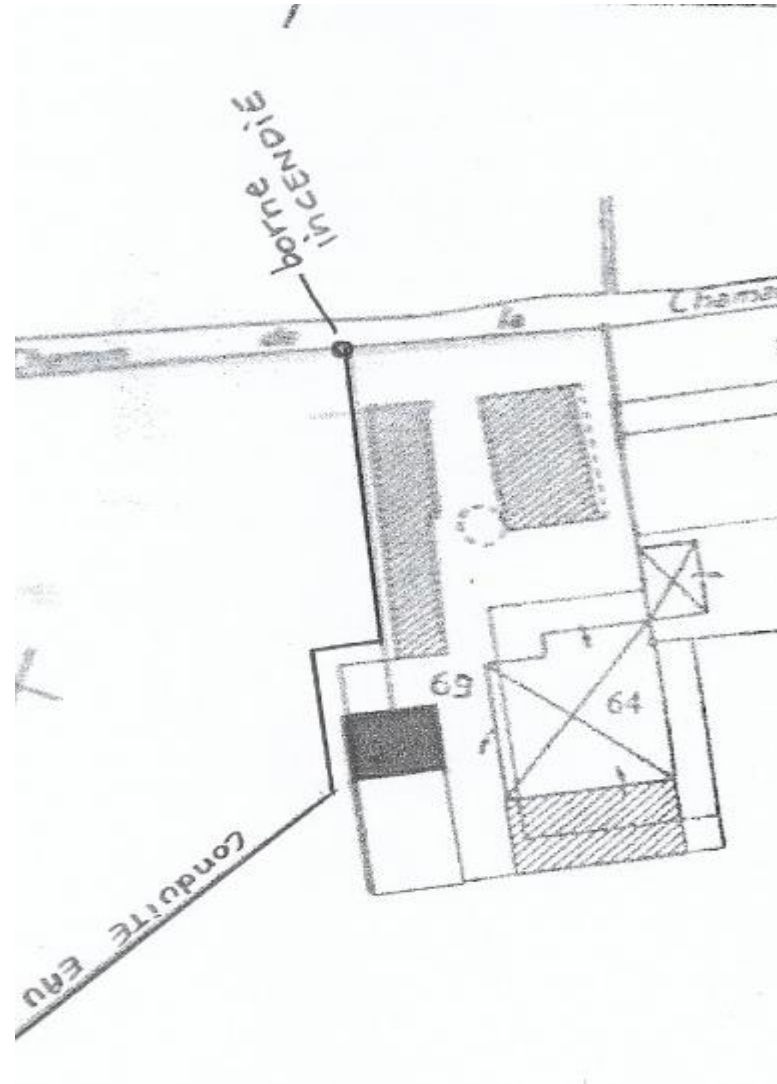
OFFRES DE CONCOURS POUR TRAVAUX PUBLICS DEMANDES PAR DES PARTICULIERS OU DES ENTITES PRIVES

GAEC RECONNU DE LA CHAMAGNE - GIRIVILLER

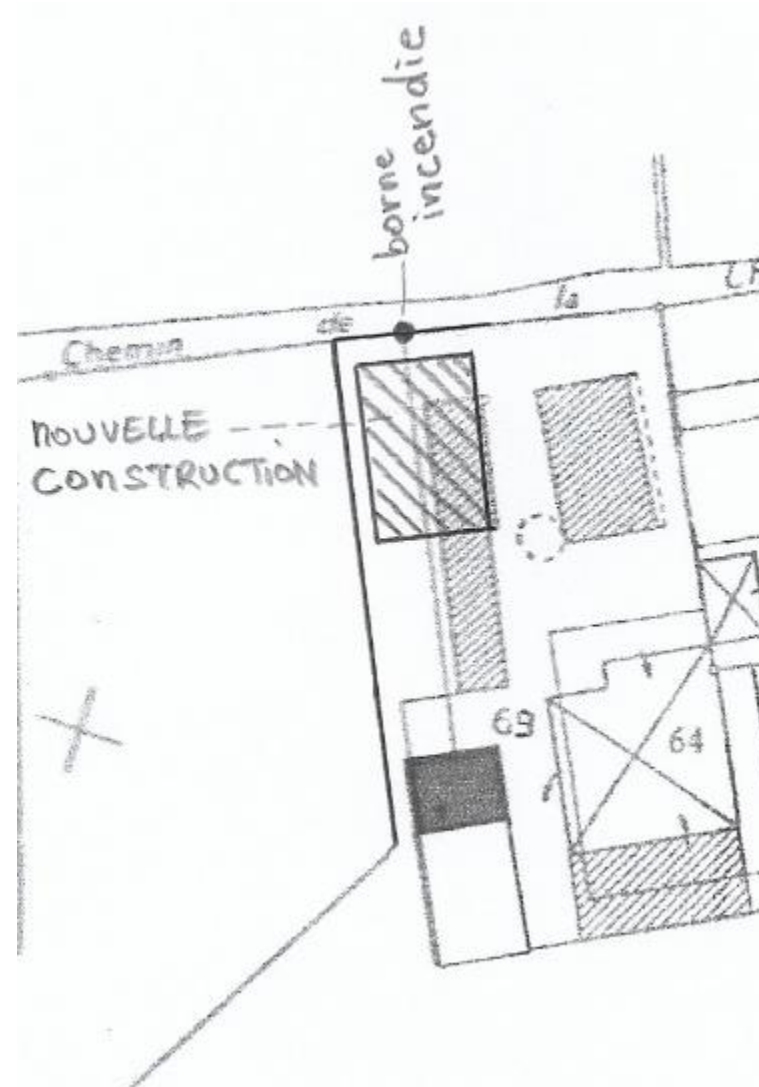
DEPLACEMENT DE CANALISATION

Ne prend pas part aux débats :
Olivier SIMON

SITUATION ACTUELLE



PROJET APRES DEPLACEMENT



Délibération n°2025-60

OFFRE DE CONCOURS

100% DES TRAVAUX

Estimation 15 000 € HT

+

FRAIS DE SUIVI DU PROJET

Forfait 660 € TTC

(30 heures pour délibérations,
conventions, DT, gestion marché, suivi
travaux, comptabilité ...)

BUDGET PRINCIPAL 2025

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

« Plan Pluriannuel d'Investissement »

CLÔTURE

Les crédits de paiement 2025 consommés et à reporter en 2026 sont les suivants :

CP 2025 votés	CP 2025 consommés	CP 2025 à reporter
(HT)	(HT)	(HT)
651 383 €	54 317 €	597 066 €

BUDGET REGIE DISTRIBUTION 2026

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

« Plan Pluriannuel d'Investissement » OUVERTURE

CP 2026	CP 2027	CP 2028	TOTAL AUTORISATION DE PROGRAMME
(HT)	(HT)	(HT)	
1 100 306 €	2 256 810 €	1 503 000 €	4 860 116 €

BUDGET 2026

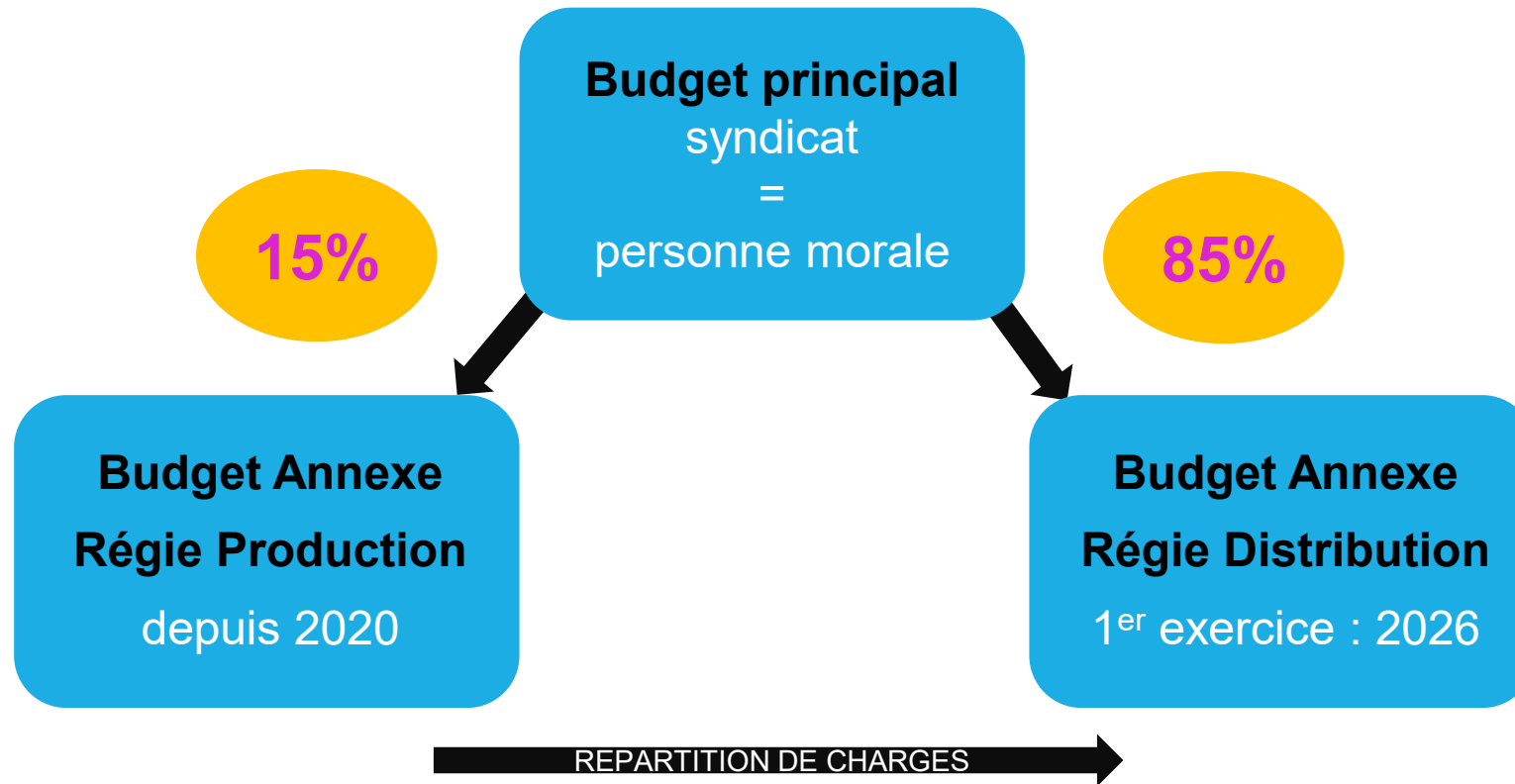
CLES DE REPARTITION

DES CHARGES DU BUDGET PRINCIPAL

VERS LES BUDGETS DES 2 REGIES

Délibération n°2025-63

REPARTITION DE 100% DES CHARGES DU BUDGET PRINCIPAL



Délibération n°2025-64

BUDGET 2026

BUDGET PRIMITIF

REGIE PRODUCTION D'EAU POTABLE

47900

Délibération n°2025-64

BP – budget REGIE PRODUCTION 2026

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation ordre + réelles 2026	719 361,03 €
Recettes d'exploitation 2026	647 347,00 €
Excédent d'exploitation prévisionnel 2025 reporté	285 063,16 €
Total recettes d'exploitation 2026	932 410,16 €
Résultat prévisionnel d'exploitation 2026	+ 213 049,13€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2025	4 229 €
Dépenses d'investissement 2026	470 402,86 €
Total dépenses d'investissement (ordre + réelles) 2026	528 766,28 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement 2025	0 €
Recettes d'investissement réelles 2026	556 029,45 €
Solde prévisionnel d'investissement 2025 reporté	54 134,42 €
Total recettes d'investissement 2025	610 163,87 €
Solde prévisionnel d'investissement 2026	+ 81 397,59 €

Délibération n°2025-65

BUDGET 2026

BUDGET PRIMITIF

REGIE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

47801

Délibération n°2025-65

BP – budget REGIE DISTRIBUTION 2026

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation ordre+ réelles 2026	2 485 167,63 €
Recettes d'exploitation 2026	3 434 680,15 €
Excédent d'exploitation prévisionnel 2025 reporté	0 €
Total recettes d'exploitation ordre+ réelles 2026	3 488 380,15 €
Résultat prévisionnel d'exploitation 2026	+ 1 003 212,52 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2025	0 €
Dépenses d'investissement 2026	1 550 122,68 €
Total dépenses d'investissement (avec dép ordre) 2026	1 603 822,68 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement 2025	0 €
Recettes d'investissement 2026	455 150 €
Solde prévisionnel d'investissement 2025 reporté	0 €
Total recettes d'investissement ordre+ réelles 2025	1 907 422,68 €
Solde prévisionnel d'investissement 2026	+ 303 600 €

BUDGET 2026

BUDGET PRIMITIF

BUDGET PRINCIPAL

47800

Délibération n°2025-66

BP – budget principal 2026

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation réelles + ordre 2026	1 854 178,03 €
Recettes d'exploitation 2026	94 300 €
Excédent d'exploitation prévisionnel 2025 reporté	1 799 867,03 €
Total recettes d'exploitation 2026	1 894 167,03 €
Excédent prévisionnel d'exploitation 2026	+ 39 989 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2025	0 €
Dépenses d'investissement 2026	40 000 €
Total dépenses d'investissement 2026	40 000 €

Restes à réaliser en recettes d'investissement 2026	0 €
Recettes d'investissement ordre 2026	4 000 €
Solde prévisionnel d'investissement 2025 reporté	269 516,46 €
Total recettes d'investissement 2026	273 516,46 €
Solde prévisionnel d'investissement 2026	+ 233 516,46 €

Délibération n° 2025-67

**ADMINISTRATION DES REGIES DOTEES DE LA
SEULE AUTONOMIE FINANCIERE**

DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL

AU BUREAU SYNDICAL

Délibération n°2025-67

Du 01/01/2026 jusqu'aux nouvelles élections

**1/ Harmonisation délégations des 2 « régies » :
conseil d'exploitation = bureau syndical**

**2/ Harmonisation délégations syndicat et régies :
Idem délégations bureau et président 2020**

+ délégation pour autoriser le Président à signer une convention de groupement de commande (valeur = moins de 30 000 € HT) dans le cadre des travaux « sécurisation » (pompes Bois d'Einville) avec le SIE de Blainville Damelevières

Délibération n° 2025-68

REGIE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE EURON MORTAGNE

NOMINATION DU DIRECTEUR

Délibération n°2025-68

Considérant que le syndicat ne comporte ni emploi de direction ni cadre de catégorie A, il est proposé de nommer l'agent titulaire détenant le plus haut grade de catégorie B (actuellement l'assistant administratif – rédacteur principal de 2^{ème} classe)

Le comité autorise le Président à prendre tous les arrêtés afférents à cette nomination

INFORMATION

DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL

COMMUNICATION DES DECISIONS DU BUREAU SYNDICAL

Sans objet

INFORMATION

DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL

COMMUNICATION DES DECISIONS DU PRESIDENT

INFORMATION

marchés publics de services < 90 000 € HT

Prestation de recherche de fuites - LEAKMITED

34 875,00 € HT maximum (rémunération à la performance)

marchés publics de travaux < 90 000 € HT

Sectorisation phase 3 – BONINI SAS

63 190,48 € HT

INFORMATION

TRANSITION ENTRE LES MANDATS

2020-2026 → 2026-2032

QUESTIONS DIVERSES

Dissolution du syndicat mixte du fait du retrait de la CA Epinal au 01/01/2026 par le Préfet de Meurthe et Moselle

Recréation d'un syndicat intercommunal : intention de réadhérer à faire parvenir par chaque commune au syndicat de toute urgence avant le 31/12/2025 puis délibérer dès que possible.